

Régularisation des droits de retrait Amazon !

6 novembre 2020



Droit de retrait, Amazon va payer

Amazon par le biais d'un accord d'entreprise s'engage à payer les salariés ayant fait usage de leur droit de retrait au cours de la crise du COVID quelques mois auparavant. Hypocritement en mentionnant ne pas reconnaître le bien-fondé de ces droits de retraits mais le résultat est bien là.

Nous sommes donc heureux de voir cette décision qui est visiblement prise sous la pression, des multiples dossiers portés par SUD solidaires et d'autres organisations devant les prud'hommes et dont le traitement devait intervenir prochainement mais aussi des très nombreux autres dossiers en attente qui auraient suivi.

□ Depuis le tout départ nous avons appelé les personnes se sentant en danger à user de ce droit, nous les avons accompagnés dans leurs démarches tant pour déclarer ce droit que pour les accompagner ensuite pour porter leur dossier devant les prud'hommes. Et nous les remercions aujourd'hui pour leur courage et la confiance qu'ils nous ont démontré. Cette décision de la direction met un point à cette période extrêmement compliquée pour tout le monde, mais ou finalement personnes n'aura été impacté en terme de salaire.

La direction contactera les salariés concernés prochainement pour un entretien, si vous avez fait valoir votre droit de retrait quelle que soit la façon et que vous n'avez pas de nouvelles, n'hésitez pas à contacter

RH ainsi que Sud solidaires pour être sûr que celui-ci soit bien examiné.

SUD Solidaire aura été en première ligne durant toute cette crise en ne fléchissant pas et en restant droit dans notre ligne de conduite, celle de la lutte et de la défense sans condition de nos droits, de nos acquis et de notre sécurité. A l'initiative tant dans l'attaque en justice, dans l'appel et le suivi de très nombreux salariés pour le droit de retrait ou dans la lutte pour imposer à Amazon la mise en place de mesures réelles, nous n'aurons rien lâché et le bilan est très positif !

Et c'est bien là notre ligne de conduite, depuis notre création, un syndicalisme d'action, de lutte tant individuelle que collective. Notre objectif est d'être efficace et actif dans nos actions, dans notre défense des acquis comme dans notre volonté d'en acquérir de nouveaux. Certainement pas les meilleurs communicant, nous ne verserons jamais dans une basse démagogie, nous ne sommes pas là pour chercher des scoops, relayer les informations que RH doit donner à ses salariés ou changer de ligne de conduite au gré du vent. Nous sommes là et c'est ce que nous faisons au quotidien, pour travailler à se donner les moyens d'atteindre nos objectifs, comme nous l'avons fait pour faire entendre raison à Amazon les premiers mois du COVID, pour le paiement des droits de retrait et tant d'autres sujets. Il ne suffit pas de faire du bruit et de revendiquer, il faut se battre pour obtenir !

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >

- Adresse de cet article :

<https://ancien.solidaires.org/Regularisation-des-droits-de-retrait-Amazon>